



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°26 du Lundi 27 Mai 2024

Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy

Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie-Luce

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du HPA3V → [Accord de la CTOA](#)
- Courrier reçu de Max Giagheddu → [en cours de traitement](#)
- Courrier reçu du GFCA → réception de la FMDE du match GFCA 2 – CSHB 2 du 05 mai (rencontre reportée par la CTOA)
- Courrier reçu du BHB → Suite au forfait du BHB 2 le 05 mai qui a été acté dans GestHand le 06 mai, la CTOA ne peut donc revenir dessus.

Appel à collaboration → à ce jour aucun retour des clubs.

2. Repas AG :

Les personnes souhaitant rester au repas de clôture de l'AG ont jusqu'au **vendredi 31 Mai** pour nous communiquer le nombre et les noms des représentants de club qui seront présents.

LIGUE CORSE DE HANDBALL

3. Visio CTOA :

La CTOA propose une **Visio Mardi 4 Juin de 12h à 13h30.**

Au programme :

- Réunion de travail
- Préparation de la saison prochaine

Les clubs désireux d'être présents et d'apporter des idées d'amélioration sont les bienvenus.

Merci de nous prévenir par mail avant le **Lundi 3 Juin** afin qu'un lien puisse vous être envoyé.

4. Championnat -13 ans Mixtes Poule Excellence :

Le CA de la Ligue Corse de Handball informe tous les clubs que les rencontres -13ans Mixtes Poule Excellence devront se jouer avant le week-end du 15/16 Juin. (date de l'AG de la Ligue Corse de Handball)

Les rencontres non jouées à cette date-là ne seront pas comptabiliser dans le championnat.

5. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
26-05-2024	-13 ANS Mixtes Phase 2 poule honneur SECTEUR 2	-13 ANS Mixtes Phase 2 poule honneur SECTEUR 2	Forfait du HPA3V	La CTOA inflige une pénalité financière de 420€ au HPA3V et forfait général
26-05-2024	-13 ANS Mixtes Phase 2 poule honneur SECTEUR 2	-13 ANS Mixtes Phase 2 poule honneur SECTEUR 2	Non-respect délai de transmission FDME	La CTOA inflige une pénalité financière de 40€ au BHB
26-05-2024	HBCB - BHB	-15 ANS M	Non-respect des obligations de FDME	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au HBCB

LIGUE CORSE DE HANDBALL

25-05-2024	JSB/STAV – ASPV	-15 ANS M	Absence de responsable de l'espace de compétition sur FDME	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au JSB/STAV
26-05-2024	-11 ANS Mixtes Poule Excellence PHASE 2	-11 ANS Mixtes Poule Excellence PHASE 2	Non-respect des obligations de FDME	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au HBCB

Je vous rappelle qu'à J-16 la pénalité sera augmentée de 100€.

6. **Forfait général HPA3V en -13 ans Mixtes Poule Honneur :**

Suite au 2^{ème} forfait du HPA3V en -13 ans Mixtes Poule Honneur (2ème forfait sur cette phase) et conformément au règlement intérieur de la Ligue Corse de Handball, **la CTOA acte le forfait général du HPA3V dans cette catégorie.**

7. **Coupe de Corse :**

Samedi 15 Juin 2024 à Corte

Final Four U13 :

- GFCA – HJIR : 10H00
- BHB – ASPV : 11H15
- Finale : 13H00

Finale N3F : **18H30 (changement d'horaire)**

- HAC – HBCB

Dimanche 16 Juin 2024 à Corte

Finale U11 : 10H30

- BHB – GFCA

Finale U15 M : 11H45

LIGUE CORSE DE HANDBALL



- ASPV – HBC/HJIR

Finale U18 M : 13H45

- HJIR/HBC - GFCA

Finale PNM : 16H00

- GFCA – ASPV

Les tables de marque et les ordinateurs sont à la charge du club hôte (HBC).

8. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois –11ans et –13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net

LIGUE CORSE DE HANDBALL